

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1153

présenté par

Mme Le Pen et les membres du groupe Rassemblement National

à l'amendement n° 1122 de Mme Parmentier-Lecocq

APRÈS L'ARTICLE 5

Retiré avant publication.